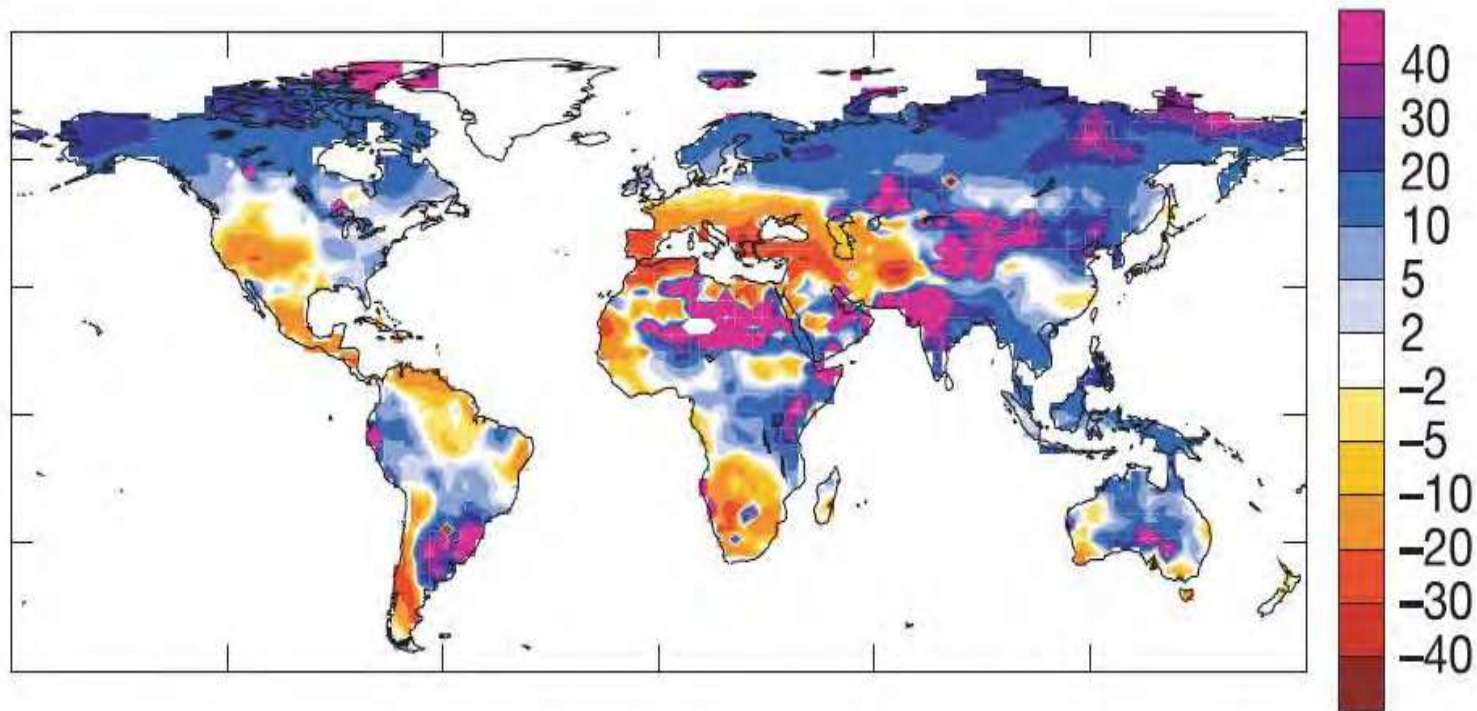




GOUVERNANCE DES EAUX SOUTERRAINES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL - CAS DE LA NAPPE BERRECHID -



IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES RESSOURCES EN EAU



Les ressources en eau : réduction de la pluviométrie 20% – 30% (2100)

Eau souterraine : Pression accrue

- Rareté des eaux superficielles
- Accessibilité des nappes d'eau
- Développement socio-économique soutenu / agricole

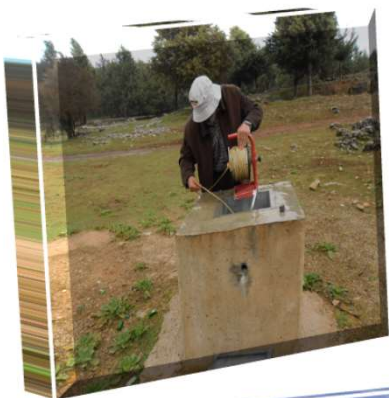
LES RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE

→ Potentiel renouvelable:
 3,4 Md m³
 → Volume exploité :
 4,3 Md m³



→ 33% des besoins en eau potable
 → 40% des besoins d'irrigation (570.000 Ha)

- Rôle stratégique en période de sécheresse
- Rôles écologiques: soutien des sources, cours d'eau, lacs, zones humides,



Station de l'eau

POLITIQUE DE PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE

Sauvegarde des ressources en eau

Contrat de gestion participative

Soutien du développement socio-économique

1. **Assurer la durabilité des ressources en eau**
2. **Sans impacter le développement socio-économique**
3. **Contribuer au développement rural à travers la pérennisation des activités agricoles**

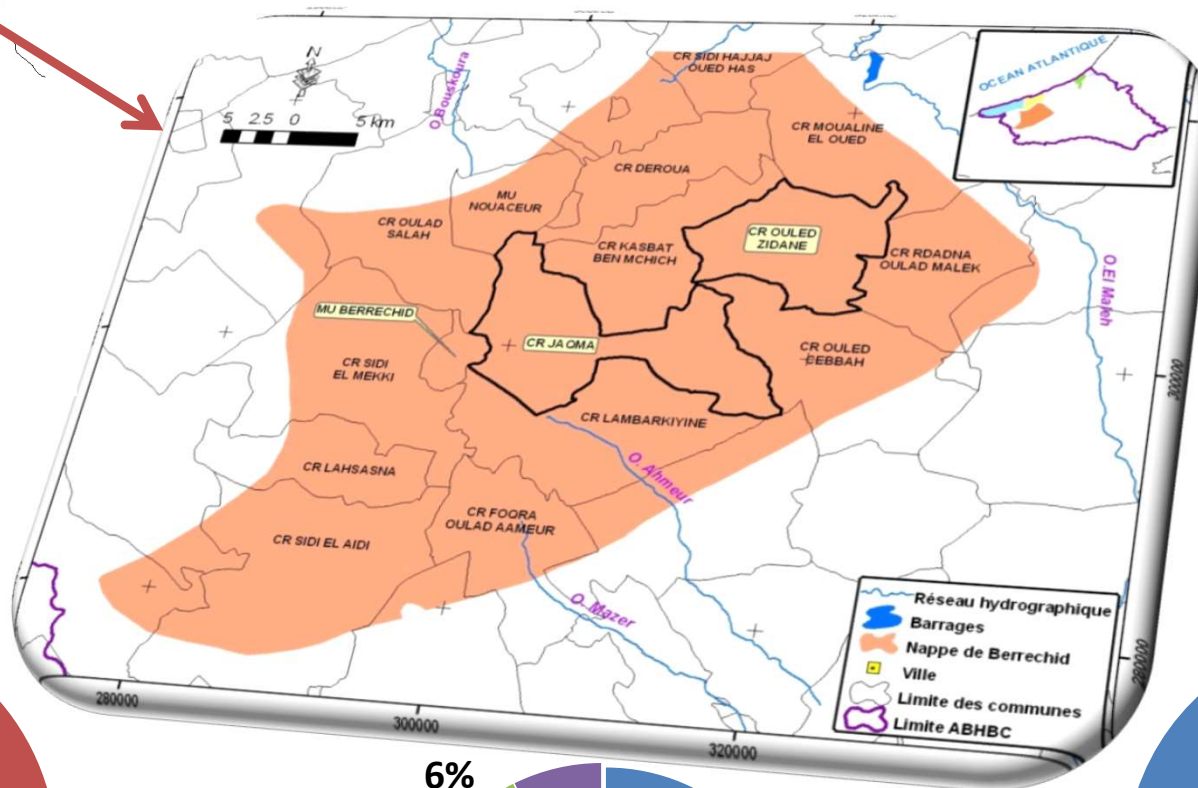
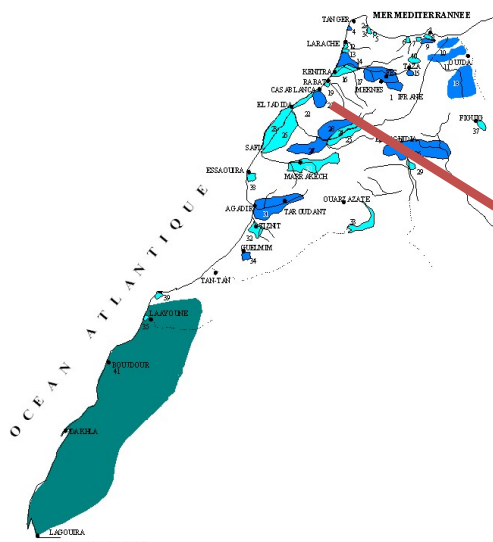
❑ La Loi n° 36-15 relative à l'eau (Sous-section 3, Articles 115 et 116) pour la mise en place d'une gestion participative des eaux souterraines;

❑ La Circulaire conjointe entre le Ministre de l'Intérieur, la Ministre délégué Chargé de l'Eau et le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime:

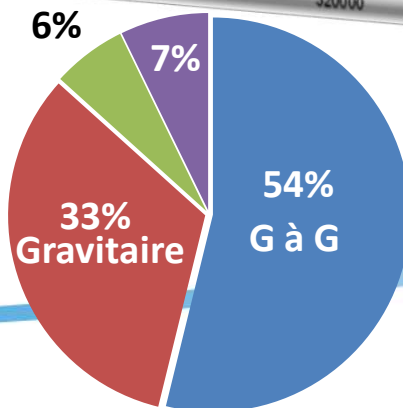
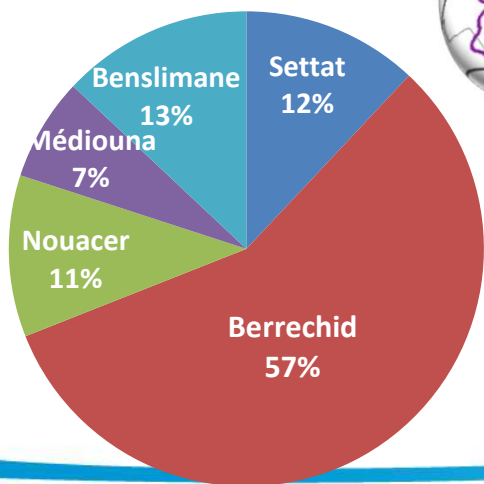
«Sur la Méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre des contrats de nappe pour la préservation des ressources en eau souterraine».

CAS DE LA NAPPE DE BERRECHID

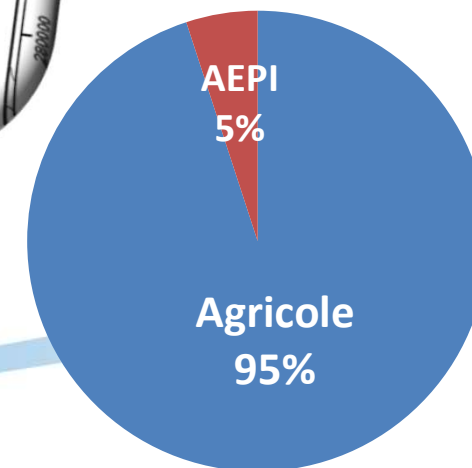
Surface de la nappe 1500 Km²
 Un million d'habitants



5 Provinces
 15 Communes



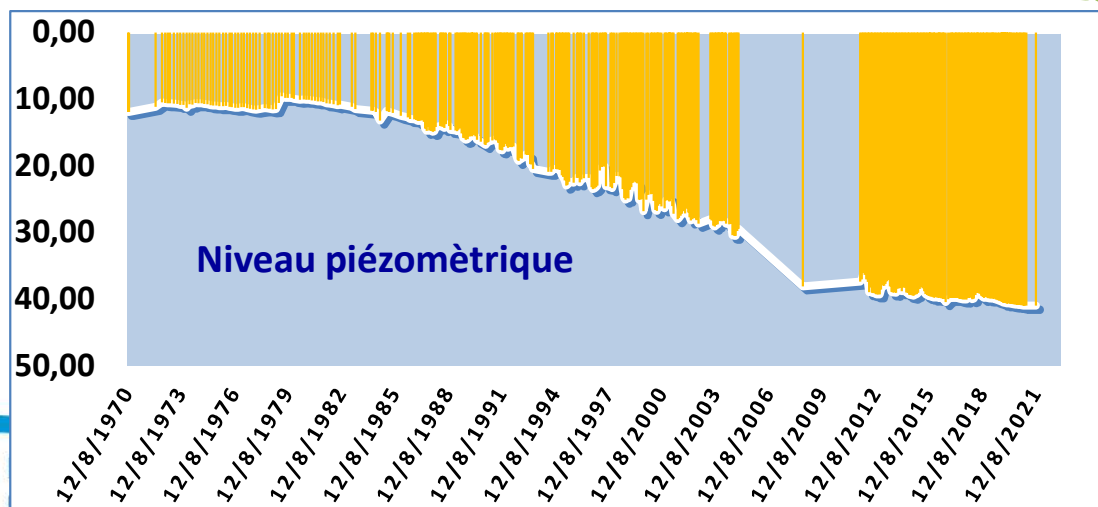
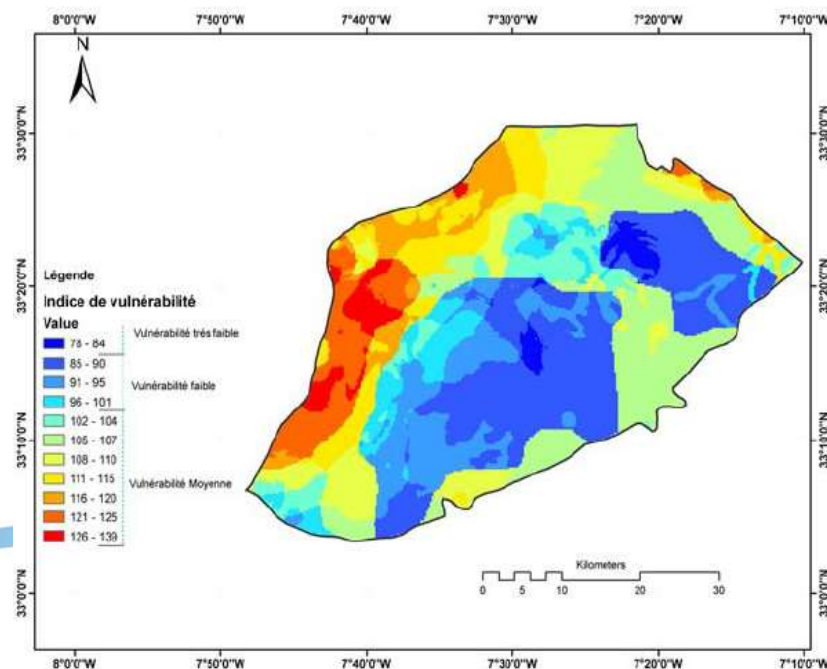
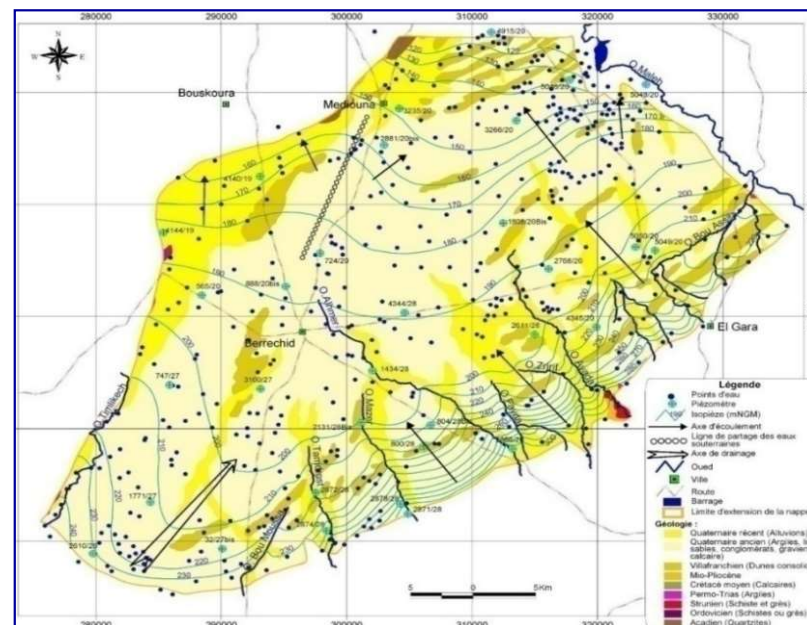
Usages de l'eau



ETAT DE LA NAPPE DE BERRECHID

- ❑ Plus de 7000 puits/forages (5 points/Km²)
- ❑ Une augmentation des superficies irriguées
- ❑ Bilan de la nappe déficitaire de 30 Mm³/an (sur les 20 dernières années)

- Baisse continue du niveau de la nappe (2m/an)
 - Augmentation de la salinité et des nitrates
- ➔ Surexploitation de la nappe



Contrat de gestion participative de la nappe

- Communication
- Sensibilisation
- Concertation avec les usagers
et les divers intervenants

**Elaboration d'un plan d'action concerté
(niveaux provincial et communal)**

**Contribution de la FAO
Processus d'encadrement des usagers,
enquêtes socio-économiques**



PLAN D'ACTION

Actions pour le court terme

- Recensement et encadrement des associations des usagers d'eau de la nappe
- Conclusion d'un **Contrat de concession** avec les associations d'usagers d'eau agricole
- Installation de compteurs au niveau des points d'eau
- Renforcement du contrôle par la police de l'eau

Actions pour le Moyen et le long termes

Projets structurants à entreprendre par les parties prenantes:

- Axe n°1 : Gestion de la demande et valorisation des RE
- Axe n°2 : Développement de l'offre en ressources en eau
- Axe n°3 : Amélioration des connaissances sur la nappe
- Axe n°4 : Communication & Sensibilisation

Clauses du contrat

CONTRAT DE CONCESSION DE LA NAPPE DE BERRECHID

- Fixation d'une dotation annuelle de 5000 révisable au début de chaque année agricole
- Autorisation des points d'eau existantes dans le cadre des concessions
- Installation de compteurs au niveau des points de prélèvement d'eau (Financés par l'ABH pour les petits agriculteurs) et relevés continu des volumes prélevés par trimestre
- Incitations des agriculteurs pour leur adhésion aux associations et leur accompagnement
- Motivation des associations performantes en matière d'économie et de valorisation de l'eau
- Sanctions pour les associations défaillantes et les préleveurs dépassant les dotations fixées
- Accompagnement des agriculteurs ayant signés les contrats de concessions pour bénéficier des subventions du Fond de Développement Agricole (Equipement de leur exploitations)

ETAT ACTUEL CONTRAT DE CONCESSION DE LA NAPPE DE BERRECHID

- Associations ciblées : 7
- Associations ayant signées la concession : 2
- Province concernées : 3
- Nombre de points d'eau autorisés : 229
- Nombres des agriculteurs autorisés : 134
- Surfaces concernées : 2575 ha
- Surfaces autorisées : 1767 ha
- Surfaces ciblées : 6000 ha

CEREMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT DE CONCESSION DE CONCESSION



CÉRÉMONIE DE SIGNATURE
DU CONTRAT DE CONCESSION
POUR **UNE GESTION
PARTICIPATIVE
& DURABLE** DE LA
NAPPE DE BERRECHID



EAU
Efficience
Productivité
et Durabilité

Proche-Orient et Afrique du Nord

**22 NOVEMBRE
2021** | À BERRECHID



La FAO a apporté son appui technique pour la préparation et la mise en œuvre des contrats de concession dans le cadre du projet régional pour « l'implémentation de l'agenda 2030 pour l'amélioration de l'efficience et de la productivité de l'eau et de sa durabilité dans les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord » (WEPS-NENA), qui est financé par l'Agence suédoise de Coopération Internationale pour le Développement (Sida).

ETAPES SUIVANTES: CONTRAT DE GESTION PARTICIPATIVE DE LA NAPPE DE BERRECHID

- Sensibilisation et information
- Encadrement des usagers
- Un système d'information

4
 Formation et
 Communicati...

1
 Développemen
 t de l'offre...

- Recharge artificielle de la nappe
- Réuse des eaux usées
- Transfert Nord-Sud

- Suivi qualitatif et quantitatif de la nappe
- Contrôle par image satellitaire

3
 Amélioration
 des
 connaissan...

2
 Gestion de
 la
 demande

- Economie de l'eau
- Vulgarisation des bonnes pratiques
- Contrôle

CONTRAT DE GESTION PARTICIPATIVE DE LA NAPPE DE BERRECHID

- **Convention cadre qui fixe les questions stratégiques, de la gestion participative et la convergence entre les départements concernés par le secteur de l'eau**
- **contrats de programmes spécifiques gérés par les acteurs locaux pour la gestion participative des ressources en eau de la nappe .**

Gestion durable des eaux de la nappe pour :

- **la pérennisation des activités socio-économiques**
- **Promouvoir le développement rural**
- **Assoir un développement durable et résilient au changement climatique**

***MERCI POUR VOTRE
ATTENTION***